



UNIVERSITÉ DE FRIBOURG / UNIVERSITÄT FREIBURG

formation continue

**CERTIFICAT EN GESTION DE DOCUMENTATION ET DE
BIBLIOTHÈQUE
2012-2013**

**Plateforme d'échanges destinée
aux bibliothèques de lecture publique et mixtes
du canton de Fribourg**

Partage d'animations

Nicole Naef
Ecuvillens

17 octobre 2013

TRAVAIL FINAL DE CERTIFICAT

Déposé auprès de

Madame Michèle Furer-Benedetti, adjointe scientifique à la Bibliothèque de l'Université de Genève,
et
Madame Iris Buunk, consultante, spécialiste en gestion de l'information, responsable pédagogique du travail,
en tant que
Responsables du module "Environnements numériques.

Un merci tout particulier à Madame Iris Buunk, co-responsable du module « Environnements numériques » et responsable pédagogique du travail, qui a approuvé le choix de ce travail de certificat. Ses questions et ses remarques m'ont aidée à mener à bien la rédaction de ce travail. Je remercie également Madame Michèle Furer-Benedetti, adjointe scientifique à la Bibliothèque de l'Université de Genève et co-responsable du module « Environnements numériques ».

Dans mes remerciements, je n'oublie pas Madame Regula Feitknecht, directrice adjointe de la Bibliothèque Cantonale et Universitaire (BCU) de Fribourg, qui m'a régulièrement encouragée durant le CGDB ainsi que durant le travail final. Un grand merci également à la BCU de Fribourg et à son directeur Monsieur Martin Good qui m'ont soutenue dans ma formation.

Je remercie l'ensemble des intervenants et des étudiants de la volée 2012-2013 du CGDB. Cette formation fut extraordinaire à différents niveaux et l'ensemble de nos échanges fut très enrichissant.

Un sincère merci à mes collègues des bibliothèques de lecture publique et mixtes du canton de Fribourg qui jouent un rôle prépondérant dans mon rôle de répondante. Je remercie plus particulièrement les bibliothécaires témoins qui ont bien voulu m'accorder un peu de leur temps précieux dans l'enquête préliminaire de mon travail final.

Je n'aimerais pas oublier dans mes remerciements mes amies bibliothécaires, toujours présentes, et surtout ma famille qui m'a soutenue dans ma décision de parfaire mes connaissances professionnelles et qui m'a entourée tout au long de ma formation.

Résumé

Ce travail étudie la mise en place d'un prototype de plateforme d'échanges d'information et d'animations destinée aux bibliothécaires fribourgeois. Les plateformes analysées sont un blog, un réseau social, une plateforme e-learning, une plateforme extranet et un espace de stockage partagé. Le cahier des charges a été rédigé suite à une discussion avec des bibliothécaires témoins. Les deux besoins principaux évoqués sont un espace d'échanges pour des contenus ainsi qu'un forum. L'analyse finale montre que SharePoint constitue probablement le meilleur choix.

Table des matières

1.	Introduction.....	1
1.1.	Généralités	1
1.2.	Objectif	2
1.3.	Structure du rapport.....	2
2.	Médias sociaux.....	3
3.	Plateforme destinée aux animations	5
3.1.	Enquête sur les besoins des bibliothèques	5
3.2.	Cahier des charges	6
3.3.	Plateformes analysées	8
3.3.1.	Généralités.....	8
3.3.2.	Blog.....	9
3.3.3.	Facebook	9
3.3.4.	Moodle	10
3.3.5.	SharePoint	10
3.3.6.	Dropbox	11
3.4.	Prototypes	11
3.4.1.	Généralités.....	11
3.4.2.	Blog.....	12
3.4.3.	Facebook	13
3.4.4.	Moodle	15
3.4.5.	SharePoint	19
3.4.6.	Dropbox	21
3.5.	Analyse des prototypes et choix d'une plateforme	23
3.5.1.	Blog.....	23
3.5.2.	Facebook	24
3.5.3.	Moodle	24
3.5.4.	SharePoint	25
3.5.5.	Dropbox	25
3.5.6.	Proposition finale	26
4.	Conclusion.....	28
5.	Bibliographie.....	29
6.	Liste des figures et tableaux.....	31
6.1.	Liste des figures	31

6.2. Liste des tableaux.....	31
6.3. Liste des abréviations.....	32
7. Annexes	33
7.1. Enquête à la Bibliothèque de Villars-sur-Glâne	33
7.1.1. Procès-verbal.....	33
7.2. Enquête à la Bibliothèque de la Ville de Fribourg.....	34
7.2.1. Procès-verbal.....	34
7.2.2. Souhais de la Bibliothèque de la Ville de Fribourg.....	35

1. Introduction

1.1. Généralités

A partir de janvier 2013, la Direction de l'instruction publique, de la culture et du sport (DICS) du canton de Fribourg a décidé de renforcer le rôle de la répondante des bibliothèques de lecture publique en augmentant son taux d'activité de 0.2 à 0.5 équivalent plein temps (EPT). Comme présenté à la figure 1, la répondante dialogue avec différents partenaires à savoir la DICS, l'Association des bibliothèques fribourgeoises (ABF-VFB), les bibliothèques de lecture publique et mixtes du canton de Fribourg, mais également avec des partenaires extérieurs au canton tels que les répondants de Suisse alémanique, les associations professionnelles romandes, Bibliomedia.

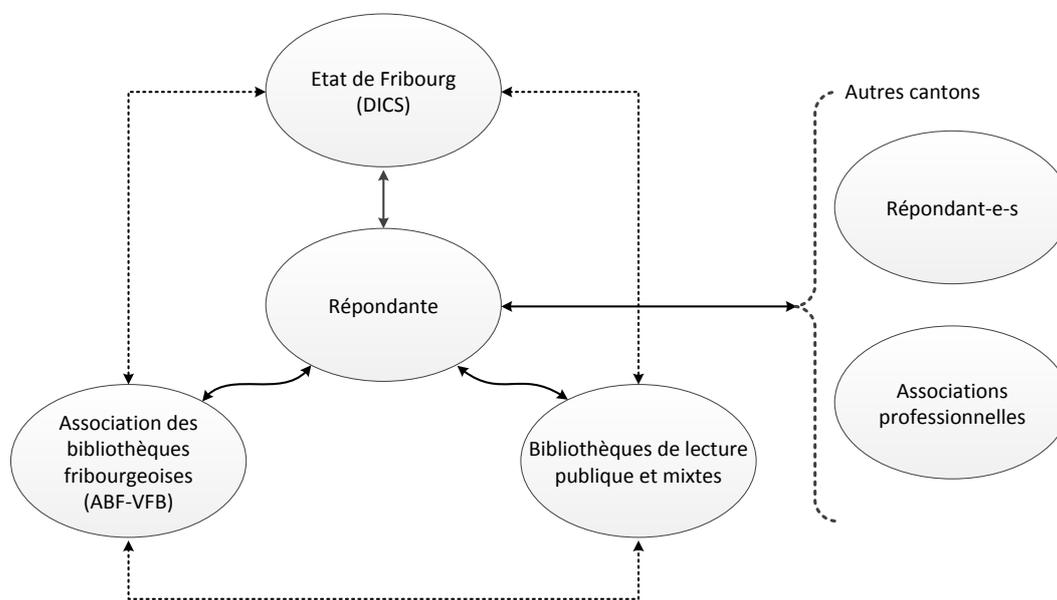


Figure 1 : Echanges professionnels de la répondante.

De par sa fonction, la répondante est au centre d'échanges et de dialogues. Un des points forts de son cahier des charges consiste à renforcer les synergies et les collaborations entre les bibliothèques. A l'heure actuelle, de telles synergies impliquent un partage de l'information et des connaissances faisant appel aux nouveaux moyens technologiques du Web.

Aujourd'hui, le seul moyen à disposition de la répondante pour communiquer des informations aux partenaires est la messagerie électronique. Il est également possible d'utiliser le site web de l'ABF-VFB même si celui-ci reste fondamentalement statique. Afin d'offrir une communication plus dynamique, adaptée aux technologies actuelles ainsi qu'aux demandes des bibliothécaires, il est nécessaire de repenser le moyen mis à disposition des partenaires pour un échange d'informations le plus performant possible.

1.2. Objectif

Fort de ce constat, ce travail de certificat propose d'analyser les outils mis à disposition, à l'heure actuelle, des technologies de l'information, de les comparer et de proposer un prototype de plateforme d'échanges d'informations. Afin de limiter le cadre de l'étude dans le temps qui lui est imparti, la réflexion se focalise sur un besoin actuel des bibliothèques de lecture publique et mixtes à savoir, les animations qui font leur quotidien et qui permettent également d'attirer un nouveau lectorat.

Les idées d'animations potentielles, leurs réalisations et leurs présentations exigent de la part des bibliothécaires beaucoup d'investissements en temps et parfois même en argent. Notre société de « zapping » implique de fréquents changements d'animations souhaités par les usagers des bibliothèques. Une plateforme d'échanges permettrait de rationaliser et de partager la conception d'animations.

Le travail de certificat prendra en compte les autres aspects d'échanges des informations qui compléteront cette nouvelle plateforme et qui seront intégrés dans le cadre du travail de la répondante. Les procédures utilisées au sein même des bibliothèques, les listes de nouveautés, les listes de coup de cœur, les statistiques demandées par la DICS, les dossiers liés à la demande de la Loterie Romande, pourraient faire partie des aspects à concrétiser dans le futur.

1.3. Structure du rapport

Après cette introduction (chapitre 1), le rapport se poursuit au chapitre suivant (chapitre 2) avec la notion de médias sociaux.

Le chapitre 3 représente le cœur du travail final avec une enquête sur les besoins des bibliothécaires au niveau des échanges d'animations, l'établissement d'un cahier des charges y relatif, suivi d'une étude de plateformes existantes et finalement la création de prototypes. Il se termine avec l'analyse de ceux-ci et le choix d'une plateforme qui sera proposée aux bibliothécaires.

Le rapport se termine avec une conclusion, la bibliographie et les annexes.

2. Médias sociaux

L'arrivée du « Worldwide WEB » en 1992 (Bernerslee, Cailliau, & Groff, 1992) marque une révolution technologique et sociale. Même les bibliothèques se rallient à cette mutation internationale (Tsang, Moore, & Fellows, 1992) en recherchant des moyens pour partager leurs catalogues.

Mais qui aurait pu imaginer un tel essor du Web ? A partir des années 2005-2007, la notion de Web 2.0 (O'Reilly, 2006) prend son envol et marque les internautes par une plus grande simplicité et par une interactivité certaine. En quelques années, le phénomène Web 2.0 a bouleversé l'existence des humains et ce, tant au niveau professionnel qu'au niveau privé. Les bibliothèques suivent d'ailleurs le mouvement (Notess, 2006). En 2008, la Library of Congress à Washington est une des pionnières puisqu'elle bascule alors des collections de photographies sur Flickr (www.flickr.com, visité le 19.09.2013), un service de gestion et de partage de photos en ligne (Springer et al., 2008). Le résultat de ce projet est une meilleure visibilité des fonds photographiques de la Library of Congress qui profite directement des *tags*¹, des commentaires, des enrichissements que les utilisateurs de Flickr déposent sur les photos répertoriées (indexation collaborative).

Aujourd'hui, tout le monde est connecté 7 jours sur 7, quasi 24 heures sur 24. On communique, on échange de l'information, on partage, on commente, on montre ses photos de voyages, on *chatte*², on recommande... Grâce au réseautage social, aux blogs et aux wikis, le Web social est né.

Le terme « médias sociaux » (Guéguen, 2012) – qui englobent aussi bien la création de contenu, l'intelligence collective, l'échange social que la technologie utilisée à ces fins – remplace parfois le terme « Web 2.0 » qui a placé l'internaute au cœur du Web. Les médias sociaux avec leur possibilité de créer de l'information, mais surtout de la partager à large échelle rejoignent ainsi les bibliothèques dont les missions fondamentales englobent l'accès à l'information et les services aux publics.

Dans les services d'information documentaire (SID), les médias sociaux permettent aux bibliothécaires de mettre en valeur leurs collections (Amar & Mesguich, 2012), mais également de consolider les échanges et les interactions avec leurs lecteurs, voire avec des usagers potentiels. Tout comme les animations en bibliothèque, le choix d'un slogan ou la distribution de signets, l'utilisation d'outils du Web 2.0 est une stratégie de communication que les bibliothèques ne doivent pas ignorer. Elles peuvent ainsi avoir non seulement une identité numérique propre mais aussi atteindre un mode de communication différent, moins formel qu'au cœur de leurs enceintes, adapté aux échanges actuels. Les professionnels de l'information sont

¹ *Tag* : anglicisme désignant un mot-clé ou une étiquette correspondant à un descripteur associé à un champ particulier d'une base de données facilitant le tri ou la recherche en informatique (*Le Petit Larousse illustré*, 2008).

² *Chatter* ou *tchatter* : participer à un *chat*, soit une communication informelle entre plusieurs personnes sur le réseau internet, par échange de messages électroniques (*Le Petit Larousse illustré*, 2008).

très nombreux à avoir adhéré à titre privé aux médias sociaux et ce, bien avant les institutions pour lesquelles ils travaillent. Ils maîtrisent ainsi ce type de communications et d'échanges.

3. Plateforme destinée aux animations

En janvier 2013, lors d'une table ronde, la répondante a informé quelques bibliothécaires fribourgeois du projet de plateforme d'échanges entre les bibliothèques. Les personnes présentes ont été enthousiastes à l'idée de pouvoir partager certaines tâches et de libérer ainsi du temps utilisable à la réalisation de travaux supplémentaires, mais surtout profitable aux usagers et aux services qui leur sont destinés. Elles ont également souligné le besoin fondamental de pouvoir collaborer lors de certains projets.

En parallèle à une recherche bibliographique approfondie sur les médias sociaux et leurs utilisations en bibliothèques ou en centres de documentation, 2 bibliothécaires témoins acceptent de préciser leurs besoins spécifiques au niveau d'éventuels échanges entre collègues et de tester un prototype de plateforme à la fin de l'étude.

3.1. Enquête sur les besoins des bibliothèques

La répondante des bibliothèques de lecture publique et mixtes du canton de Fribourg collabore chaque année avec l'ABF-VFB afin de faire une demande de don à la Loterie Romande, don destiné aux nouvelles acquisitions des bibliothèques de lecture publique et mixtes. Les statistiques annuelles, les comptes, les budgets ainsi que les rapports d'activités desdites bibliothèques sont récoltés afin de pouvoir réaliser les calculs de répartition du don. Les chiffres et les rapports permettent également de bien cerner les bibliothèques du canton tant au niveau de leurs possibilités financières que de leur dynamisme. La dimension du monde bibliothéconomique fribourgeois permet aux bibliothécaires de se connaître au fur et à mesure de leur carrière professionnelle : participations actives dans des groupes de travail et aux tables rondes, lors des assemblées générales de l'ABF-VFB, des soirées des bibliothèques, des formations continues, des échanges et de visites sur site. Dans le cadre de ce travail final, l'accent est surtout mis sur les qualités d'animatrices ou d'animateurs des bibliothécaires fribourgeois. En fonction de leurs compétences reconnues, quelques personnes ont été approchées afin de participer au projet et de jouer le rôle de bibliothécaires témoins.

Les personnes contactées ont immédiatement accepté l'idée. Ce sont :

- Madame Anne Ruelle Bovard, bibliothécaire à la Bibliothèque communale de Villars-sur-Glâne et nouvelle responsable de la Bibliothèque scolaire de Cormanon, à Villars-sur-Glâne également ;
- Madame Caroline Equey, bibliothécaire à la Bibliothèque de la Ville de Fribourg ;
- Monsieur Jean-Baptiste Magnin, responsable de la Bibliothèque de la Ville de Fribourg.

En outre, Madame Marie Schaller, ancienne responsable de la Bibliothèque scolaire de Cormanon à Villars-sur-Glâne, a donné accès aux anciens rapports d'activités de la bibliothèque qu'elle quittait afin de prendre sa retraite. Elle a également fourni le

support de cours qu'elle donnait au sujet des animations en bibliothèques afin que les besoins des bibliothécaires au niveau des échanges puissent être mieux cernés.

Comme écrit dans le procès-verbal (voir 7.1.1 Procès-verbal, p. 33), la première rencontre avec Madame Ruelle Bovard, bibliothécaire très intéressée par l'animation en bibliothèque, a souligné les besoins et ressentis suivants :

- Partager les animations avec d'autres bibliothécaires fribourgeois.
- Partager les listes qui serviraient également à d'autres collègues.
- Prévoir un « circuit » des auteurs invités par une bibliothèque dans d'autres bibliothèques du canton de Fribourg afin de rentabiliser le procédé et de faire profiter un maximum de lecteurs du passage de leur écrivain ou illustrateur favori.
- Donner la possibilité aux enfants de pouvoir exprimer leurs besoins ou leurs envies au niveau des lectures, de la littérature jeunesse ou des animations.
- Créer une solidarité entre les bibliothécaires : avoir la possibilité de rejoindre un groupe, transmettre les connaissances, partager les passions.

La deuxième rencontre s'est déroulée à la Bibliothèque de la Ville en compagnie de Monsieur Jean-Baptiste Magnin et Madame Caroline Equey. Madame Anne Ruelle Bovard a proposé de rejoindre les participants de cet échange.

Suite à la proposition de mettre par écrit les besoins de la Bibliothèque de la Ville par rapport à d'éventuels échanges entre bibliothèques, Monsieur Jean-Baptiste Magnin a établi une liste des besoins qu'il a fait parvenir aux personnes présentes par message électronique la veille de la rencontre (voir annexe 7.2, Enquête à la Bibliothèque de la Ville de Fribourg, p. 34) :

- Partager des vidéos et des photos des animations pratiquées en bibliothèque.
- Partager des liens hypertextes (littérature, littérature jeunesse, activités, fournisseurs de matériel, bibliothèques, centres de documentation, librairies, plan d'étude romand (PER)).
- Communiquer des listes d'adresses utiles ainsi que des listes de matériel disponible pour les réalisations.
- Partager des procédures ou du moins des exemples de procédures, celles-ci étant en général propres à l'entreprise.
- Partager les procédures des animations (modes d'emploi).
- Mettre en commun des bibliographies.
- Forum.
- Partager les calendriers des manifestations.

3.2. Cahier des charges

La plateforme d'échanges destinée aux bibliothécaires fribourgeois travaillant en bibliothèques de lecture publique ou mixtes devra répondre aux critères suivants :

- Permettre l'échange de documents de type Word, de listes, de procédures, de bibliographies, de listes d'adresses, de listes de matériel, de photos, de vidéos, de musique, de liens hypertextes ou de pages web.

- Donner la possibilité d'échanger entre professionnels via une messagerie ou un forum, donner la possibilité au public de poster des commentaires (si la plateforme est ouverte et non pas réservée aux bibliothécaires).
- Intégrer un calendrier des manifestations.
- Pouvoir fonctionner sans une infrastructure informatique trop lourde, être compatible avec le matériel et les logiciels existants dans les bibliothèques fribourgeoises.
- Disposer d'une interface ergonomique et facile d'accès pour des personnes qui l'utilisent de manière ponctuelle.

La plateforme aura donc les objectifs suivants : la valorisation des ressources, la diffusion d'informations et la relation entre les personnes. Pour être compatible d'une manière générale avec les différents matériels informatiques à disposition et les politiques des services informatiques (SI) dans les bibliothèques fribourgeoises, il est impensable d'avoir une application particulière³, voire personnalisée. D'où l'importance de passer par une application centralisée proposant une interface web, accessible aujourd'hui par tout un chacun, et ce, sans aucune configuration des machines clientes.

En outre, 2 questions restent en suspens, à savoir :

1. La gratuité de la plateforme.
2. La mise en place des informations est réalisée par la répondante ou par les bibliothécaires.

Dans un monde bibliothéconomique fribourgeois où les finances sont très restreintes au niveau des petites et moyennes structures, la gratuité d'une plateforme est très attrayante. Toutefois, il peut y avoir un danger : en effet, un système gratuit n'a pas une pérennité assurée et les bibliothécaires courent alors le risque de voir toutes leurs informations perdues d'un jour à l'autre, n'ayant plus accès à leur plateforme gratuite.

L'accès aux serveurs de l'Etat de Fribourg ainsi que ceux de l'Université de Fribourg, en vue de leur utilisation éventuelle pour la plateforme proposée, doit encore faire l'objet d'une étude de faisabilité. Il est également nécessaire de répondre à la question de la gestion de la plateforme et de la mise à disposition des informations par un ou plusieurs interlocuteur-s. En effet, l'emploi d'un logiciel ou d'une plateforme nécessite une formation adéquate et une certaine dextérité. Les bibliothécaires, qui n'utiliseraient pas la plateforme au quotidien, pourraient encourir le risque de ne plus se rappeler de la procédure d'une fois à l'autre et de perdre ainsi un temps précieux, voire d'abandonner l'utilisation de la plateforme. La diffusion des mots de passe peut également représenter un danger pour la sécurité informatique.

³ Une application particulière est une application nécessitant une installation locale dépendant de l'environnement informatique utilisé. Par exemple Word (<http://office.microsoft.com>, visité le 09.10.2013) existe pour PC et Mac et nécessite une installation locale.

3.3. Plateformes analysées

3.3.1. Généralités

Il existe aujourd'hui d'innombrables possibilités d'échanger via le Web 2.0. Les médias sociaux évoluent sans cesse afin de toucher des publics de plus en plus variés. Dans le cadre de ce travail final, le choix s'est porté sur quelques produits qui pourraient répondre au cahier des charges (tableau 1).

Tableau 1 : Liste des produits sélectionnés et testés dans le cadre de ce travail.

Catégories	Produits	Liens (visités le 09.10.2013)
blog	Blogger	www.blogger.com
réseau social	Facebook	www.facebook.com
plateforme e-learning	Moodle	www.moodle.org
plateforme extranet	SharePoint	office.microsoft.com/fr-ch/sharepoint
espace de stockage partagé	Dropbox	www.dropbox.com

La première étude a porté sur Blogger. En effet, dans le cadre d'un module du Certificate of advanced studies (CAS), j'avais décidé de créer un blog comme support de mon bilan d'intégration. Le blog créé à l'époque offre bien l'ensemble des possibilités nécessaires au niveau des échanges tout en étant attrayant et convivial. A noter également que le blog proposé est basé sur un service gratuit.

Concernant Facebook, le choix a été quelque peu hésitant, car les bibliothécaires présentes lors de la table ronde de janvier avaient indiqué qu'elles ne souhaitent absolument pas travailler avec ce produit. Personnellement, j'ai un profil Facebook que je ne prends pas le temps d'alimenter, mais qui me permet d'aller visiter d'autres profils. Outre les profils individuels, Facebook met des pages à disposition des institutions qu'elles soient privées, publiques, commerciales ou associatives. Il faut « aimer » une page pour y être affilié et recevoir ainsi les notifications sur son mur personnel. A ce niveau, Facebook est également intéressant à être étudié puisqu'il offre une large palette de possibilités du point de vue des échanges. Facebook est gratuit sauf si des fonctionnalités plus performantes sont souhaitées. Certains services informatiques interdisent l'utilisation de Facebook dans le cadre professionnel.

Le choix d'utiliser Moodle dans un des prototypes a été déterminé par l'utilisation de cette plateforme dans le cadre du CAS. J'ai constaté des fonctionnalités intéressantes au niveau de l'échange de documents et de messages. Le produit est convivial et facile d'utilisation du point de vue de l'utilisateur.

SharePoint (<http://office.microsoft.com/fr-ch/sharepoint>, visité le 20.09.2013), outil de Microsoft, est un produit que je ne connais pas personnellement mais dont plusieurs personnes m'ont vanté les mérites. SharePoint permet de partager du travail et de collaborer avec d'autres personnes, d'organiser des projets en équipes et de découvrir des informations pertinentes. En prenant SharePoint comme prototype, il s'agit d'étudier si cette plateforme répond aux attentes des bibliothécaires fribourgeois.

Le choix d'utiliser Dropbox dans un des prototypes a été déterminé par l'utilisation de cette plateforme dans le cadre d'une formation en littérature jeunesse et en animations suivie il y a 3 ans. Dropbox était alors employé pour échanger des listes d'ouvrages jeunesse, des photos et des procédures d'animations.

3.3.2. Blog

Un blog (Buunk & Furer-Benedetti, 2013; Guéguen, 2012) est un site web ou une partie de site web que l'internaute utilise afin de mettre en place un flux d'informations sur une thématique choisie. Sorte de journal de bord, le blog présente une suite d'articles ou billets dans un ordre antéchronologique. Ces billets peuvent être indexés par mots clés, ce qui permet des recherches ultérieures. Les lecteurs ont la possibilité d'interagir avec l'internaute soit en ajoutant des commentaires soit en sélectionnant les icônes de Facebook, Twitter, etc.

L'attractivité d'un blog dépend du niveau d'actualisation des articles postés, de la qualité rédactionnelle, des contenus originaux, des thèmes abordés, de la réactivité des lecteurs.

Pour créer un blog à moindre frais et avec un minimum de connaissances informatiques, il est possible d'utiliser une des plateformes en ligne qui existent aujourd'hui. Certaines sont même gratuites si l'on choisit la version de base : Blogger (<http://www.blogger.com>, visité le 19.09.2013), Wordpress (<http://fr.wordpress.com>, visité le 19.09.2013), Canalblog (<https://www.canalblog.com>, visité le 19.09.2013). Le choix d'une plateforme dépend des fonctionnalités qu'elle offre, mais également des besoins et des objectifs de l'éditeur du blog.

Un blog peut être utilisé en tant que plateforme d'échanges, voire comme un site d'animations entre différents partenaires. En effet, l'éditeur peut concevoir son blog à l'aide de textes, d'hypertextes et d'éléments multimédia tels que des images, des vidéos ou du son, mais il peut surtout échanger avec les auteurs des commentaires déposés directement sur son blog. L'utilisation de la messagerie électronique est également une possibilité offerte.

3.3.3. Facebook

Facebook (<https://www.Facebook.com>, visité le 19.09.2013) est un réseau social gratuit qui se base sur le carnet d'adresses de l'internaute. Lors de la première utilisation de Facebook, l'internaute constitue d'abord son profil : il peut ainsi se décrire, publier des informations et finalement lire les articles ou les pages déposés par les autres utilisateurs de Facebook. Ses articles peuvent être constitués de textes, d'hypertextes, d'images, de vidéos ou de sons.

L'utilisateur de Facebook peut choisir « ses amis » auxquels il autorise plus ou moins l'accès aux articles qu'il publie. Les articles peuvent être partagés, commentés, voire « aimés ». Les nouvelles notifications apparaissent sur le « mur ».

Autre intérêt : Facebook offre non seulement la possibilité à un internaute de publier un article, mais également à des organisations (publiques, privées ou associatives) d'éditer une page. Pour obtenir les notifications publiées régulièrement sur ladite

page, il est nécessaire « d'aimer » cette page. Toutefois, la page peut être visible par tout un chacun sans nécessité d'avoir un compte Facebook.

Facebook permet également l'utilisation d'une messagerie et d'un *chat* en ligne.

3.3.4. Moodle

La plateforme Moodle (<https://moodle.org/>, visité le 08.09.2013) basée sur le principe de l'open source nécessite un site web pour son hébergement. Elle offre les possibilités suivantes :

- créer des espaces d'information et d'échange (CMS : course management system = système de gestion de contenu) ;
- créer des espaces de formation (LMS : learning management system = plateforme e-learning).

De nombreuses universités utilisent cette plateforme dans le cadre de la formation et dans ce cas précis, il est indispensable de faire partie du corps professoral afin d'obtenir l'autorisation de gérer ces espaces de partages.

La plateforme Moodle permet d'échanger aussi bien des documents, des plans, des liens hypertextes. Elle intègre un forum et permet l'adjonction de commentaires. L'utilisateur a un profil qu'il peut consulter et paramétrer ; il a accès à un blog ainsi qu'à une messagerie personnelle. Un calendrier est à disposition.

Moostic.ch (<http://moostic.ch>, visité le 08.09.2013) permet d'héberger cette plateforme où tout internaute a la possibilité d'utiliser un espace pour ses échanges. Son utilisation nécessite un abonnement annuel :

- moostic basic : CHF 25.- (espace disque 100 Mo) ;
- moostic large : CHF 100.- (espace disque 500 Mo).

3.3.5. SharePoint

SharePoint (<http://office.microsoft.com/fr-ch/sharepoint>, visité le 21.09.2013) correspond aux besoins exprimés dans le cahier des charges. Un exemple de mise en place est présenté par Laëtitia Frémont dans le cadre de son mémoire (Frémont, 2011). Cette plateforme collaborative (Gris, 2011) permet de partager, de centraliser et d'organiser des informations de tout genre avec des utilisateurs clairement identifiés.

Le partage de contenus peut se faire grâce à des bibliothèques de documents, d'images ou de pages Wiki. SharePoint offre également un calendrier, un forum et la possibilité de créer ses listes personnelles. Les flux RSS ainsi que les e-mails permettent d'avertir les utilisateurs des nouvelles activités déposées sur la plateforme.

SharePoint a l'obligation d'être hébergé sur un serveur de type Windows. A première vue, il n'existe pas de version gratuite de SharePoint. De nombreuses entreprises

utilisent cette plateforme. L'hébergeur Hostbasket (<http://www.hostbasket.com>, visité le 21.09.2013) rend possible son utilisation :

- SharePoint small : € 20.- par mois (espace disque 1 Go) ;
- SharePoint medium : € 70.- par mois (espace disque 4 Go) ;
- SharePoint XL : € 350.- par mois (espace disque 20 Go).

3.3.6. Dropbox

Dropbox (<https://www.dropbox.com>, visité le 21.09.2013) correspond à une informatique en nuage ou *cloud*⁴ où les données sont hébergées à distance avec un accès depuis une interface web. Grâce à cette spécificité, Dropbox est une solution extensible, économique et durable. D'autres solutions existent aujourd'hui, par exemples Wuala (<http://www.wuala.com>, visité le 21.09.2013) avec les serveurs de sauvegarde situés en Suisse (législation suisse valable), SparkleShare (<http://sparkleshare.org>, visité le 21.09.2013) ou iCloud (<https://www.icloud.com>, visité le 21.09.2013) de Apple. Toutes ces solutions offrent un espace gratuit compris entre 2 Go (Dropbox) et 5 Go (Wuala). Il est possible d'obtenir un espace plus important, mais le service est alors payant.

Certaines entreprises disposent de leur solution propre (Moulaison & Belmekki, 2011) afin de garantir leur indépendance et une sécurité sur leurs données internes.

3.4. Prototypes

3.4.1. Généralités

En dehors du blog, les prototypes se basent sur le cahier des charges et sur la structure de partage proposée à la figure 2.

⁴ *Cloud* : selon la définition de l'Encyclopédie Universalis (*Encyclopaedia universalis*, 2013), le cloud computing est une expression imagée désignant un ensemble de technologies matérielles et logicielles qui offrent à un utilisateur ou à une entreprise le moyen d'accéder en libre-service, n'importe quand et n'importe où, à des fichiers personnels, des applications logicielles opérationnelles ou toute autre ressource numérique au travers d'une infrastructure réseau fiable et sécurisée.

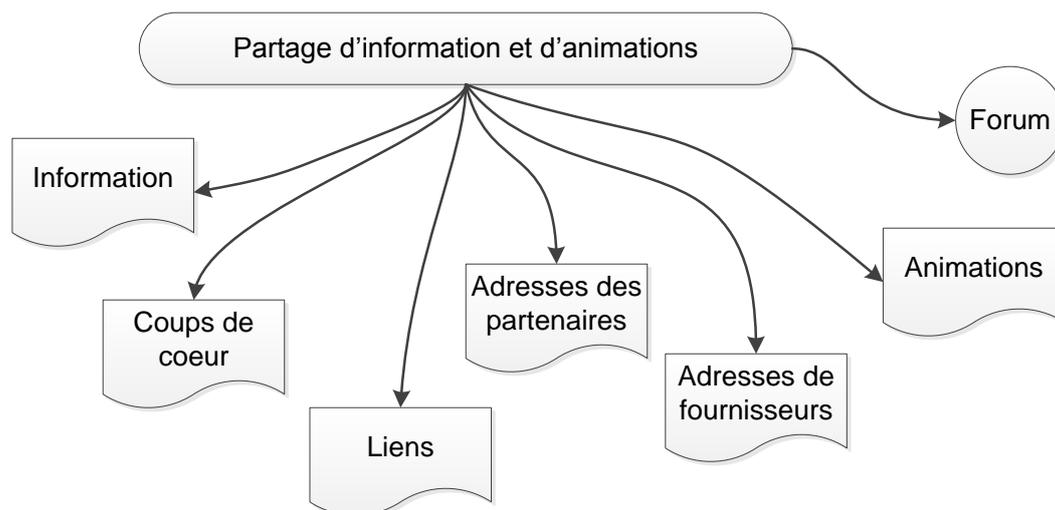


Figure 2 : Proposition d'une structure de partage d'information et d'animations.

Le champ « Information » englobe des informations générales partagées par les bibliothèques partenaires. Les bibliothécaires partagent leurs « Coups de cœur » sous la rubrique du même nom. Le champ « Liens » répertorie les liens internet nécessaires au bon fonctionnement quotidien des bibliothèques. Les « Adresses des partenaires » sont le carnet d'adresses des bibliothécaires partenaires de la plateforme d'échanges alors que les « Adresses de fournisseurs » répertorient des fournisseurs de matériel bibliothéconomique ou de matériel pour les animations. Quant au champ « Animations », il propose les différentes animations que les bibliothèques souhaitent partager avec leurs collègues, mais aussi les procédures, les listes de matériel et les images des animations. A l'intérieur de ces champs se trouvent aussi bien des textes, des photos, des vidéos que des liens internet.

En dehors des champs mentionnés ci-dessus, un forum devrait permettre aux bibliothèques partenaires d'échanger et de poser des questions.

3.4.2. Blog

Le blog créé utilise le site Blogger (www.blogger.com, visité le 08.09.2013). Il offre différentes informations recueillies dans le cadre de la fonction de répondante pour les bibliothèques (<http://repondantebibliothequesfr.blogspot.ch>, visité le 08.09.2013). La figure 3 représente la page « Services de référence virtuels » du blog ; les autres pages sont la page d'accueil, « Répondante », « Situation future », « Intégration numérique » et « Divers ».

La réalisation de ce blog a permis de mettre en évidence l'utilisation de différents supports comme des textes, des photos, des vidéos ainsi que des liens internet.



Figure 3 : Blog de la répondante des bibliothèques.

Ce blog répond très bien aux attentes des bibliothécaires au niveau des nombreuses possibilités de contenus demandées. Il manque un forum dans cette version, mais il est tout à fait possible d'en intégrer sur un blog conçu avec Blogger et ce, grâce à quelques astuces informatiques (<http://blogger-pourlesnuls.blogspot.ch/2012/02/integrer-un-forum-blogger-blogger.html>, visité le 08.09.2013).

3.4.3. Facebook

La première étape constitue la création d'un compte (<http://www.Facebook.com>, visité le 17.09.2013) en tant que répondante des bibliothèques publiques et mixte du canton de Fribourg (voir figure 4).



Figure 4 : Création d'un compte Facebook en tant que répondante des bibliothèques du canton de Fribourg.

A partir de ce compte, une fois la configuration terminée, la page des bibliothèques fribourgeoises est créée. La page est configurée avec une adresse d'accès spécifique, à savoir <http://www.Facebook.com/bibliofr> (visité le 18.09.2013, voir la figure 5). Cette page sert d'accès au site de partage d'information et d'animations.



Figure 5 : Page des bibliothèques fribourgeoises sur Facebook.

La figure 6 présente la possibilité d'avoir un *chat* en ligne qui peut être considéré comme un forum simplifié.

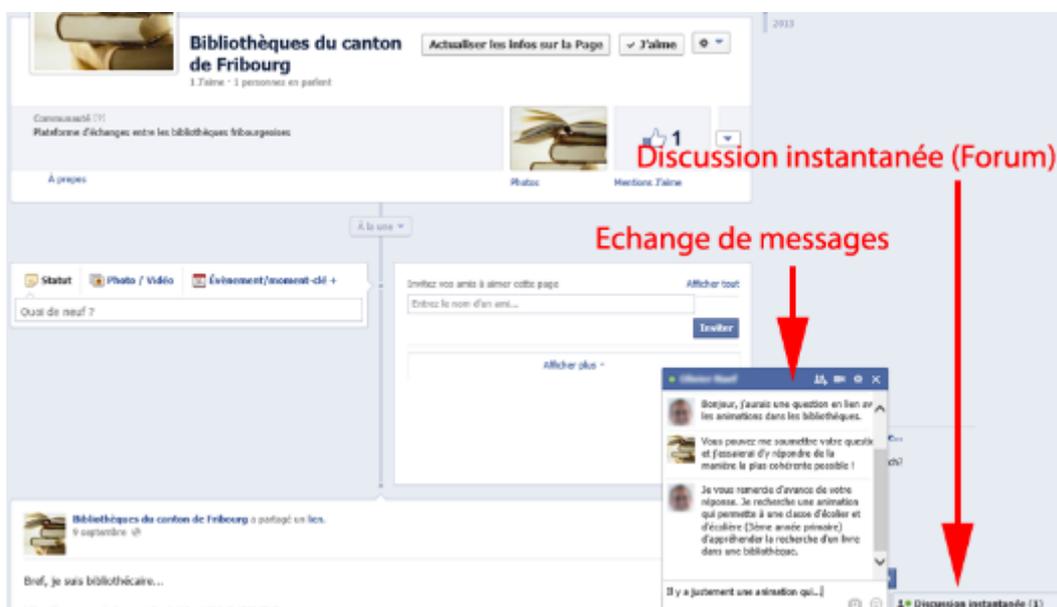


Figure 6 : Utilisation de la messagerie instantanée comme lieu de discussion.

3.4.4. Moodle

Pour créer une plateforme Moodle, le cours préparé par la formation continue de l'Université de Fribourg dans le cadre du CAS, comme présenté à la figure 7, a été une source d'inspiration.

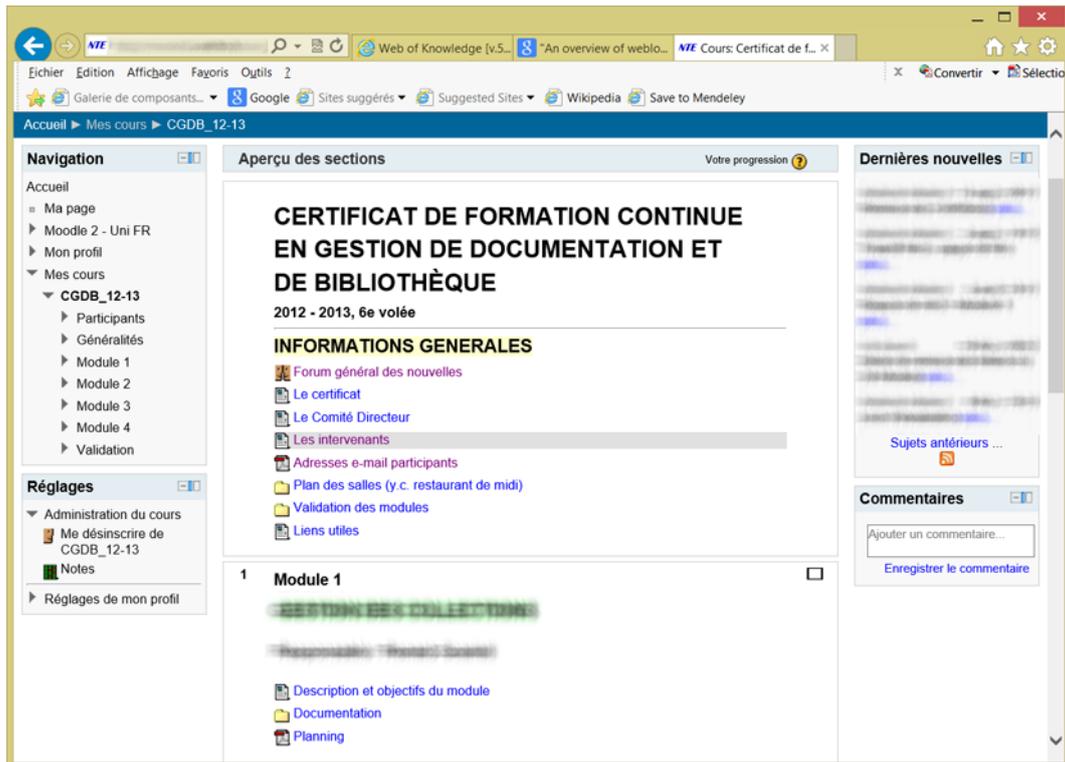


Figure 7 : Moodle destiné au Certificat de formation continue en gestion de documentation et de bibliothèque.

La figure 8 représente la plateforme de collaboration Moodle proposée par le site web <http://moostic.ch> et utilisée par les bibliothécaires des collèges fribourgeois.

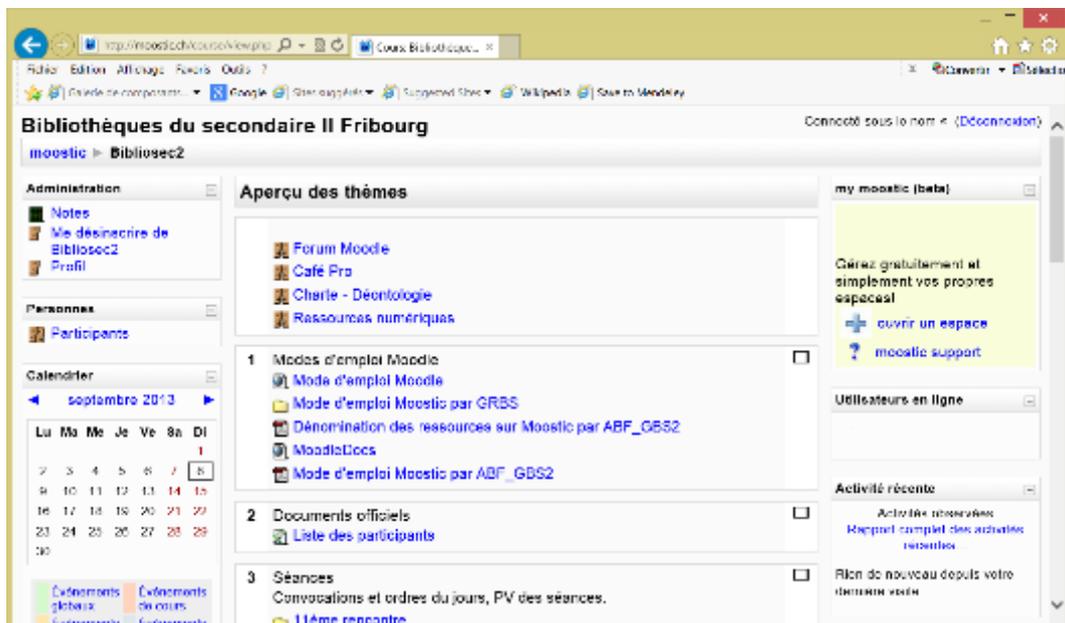


Figure 8 : Plateforme d'échanges des bibliothèques du secondaire II, basée sur Moodle (moostic.ch).

L'exemple ci-dessus montre 3 zones principales : à gauche l'administration et le calendrier, au centre les documents de partage et des liens, sur la droite les utilisateurs en ligne ainsi que les activités récentes.

A partir des deux exemples ci-dessus et d'un espace dédié au niveau du site cyberlearn (<http://cyberlearn.hes-so.ch>, visité le 08.09.2013) débute la création d'un

prototype comme présentée à la figure 9. Il est possible de noter une forte ressemblance entre le maniement de la plateforme Moodle et celui de Wordpress utilisé dans le cadre professionnel de la répondante (<http://wordpress.com>, visité le 13.10.2013). L'interface est très sommaire et moins conviviale que celle de Blogger.

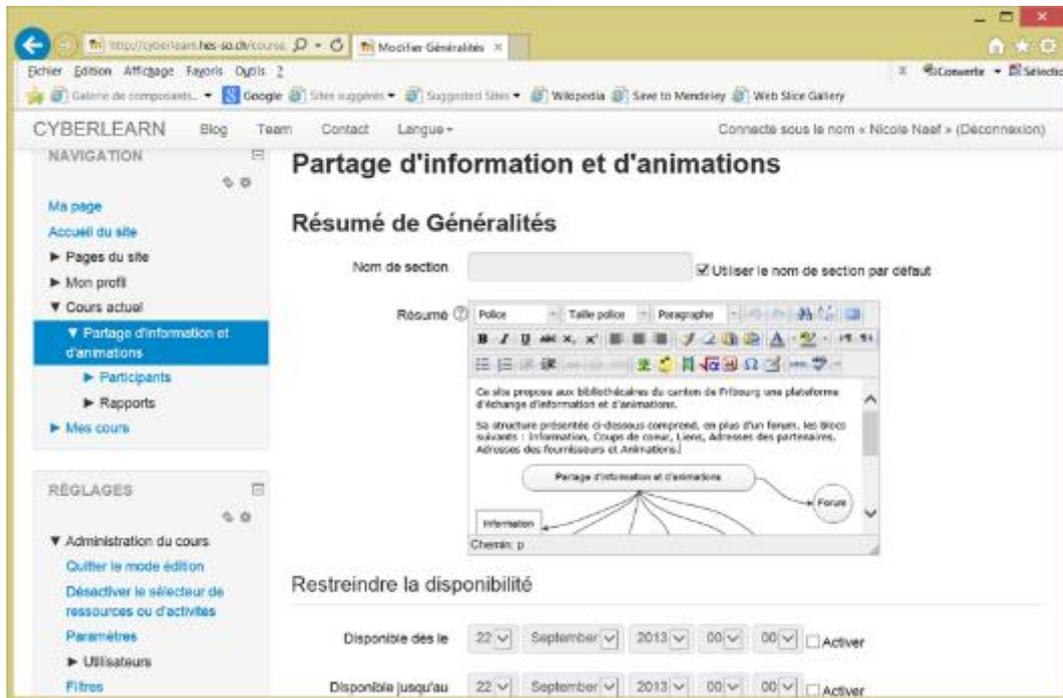


Figure 9 : Début de l'édition du prototype Moodle.

Il est possible d'insérer différents types d'activités sous différentes formes dans un bloc Moodle comme cela est présenté à la figure 10. La plupart des activités sont en lien direct avec le domaine de l'enseignement : atelier, devoir, glossaire, leçon. Pour insérer les fichiers, la ressource « dossier » offre un espace disque.

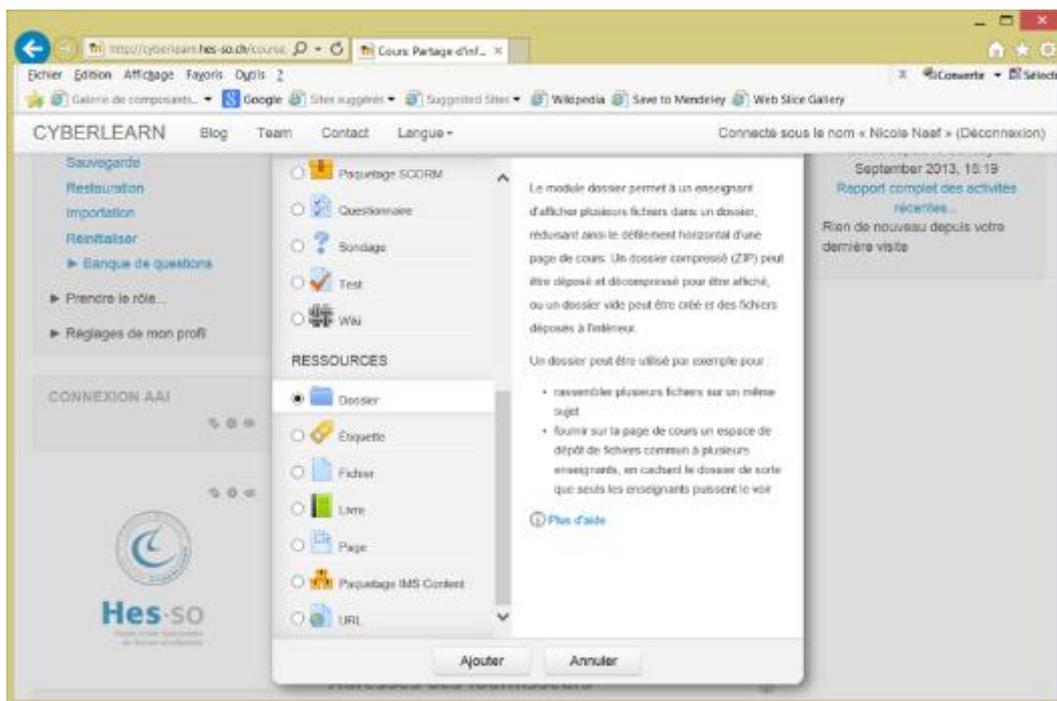


Figure 10 : Adjonction d'une activité au sein d'un des blocs Moodle.

La figure 11 montre les différentes possibilités que Moodle présente. Sur cette plateforme, des documents peuvent être enregistrés aussi bien que des sources multimédia ou des liens hypertextes.

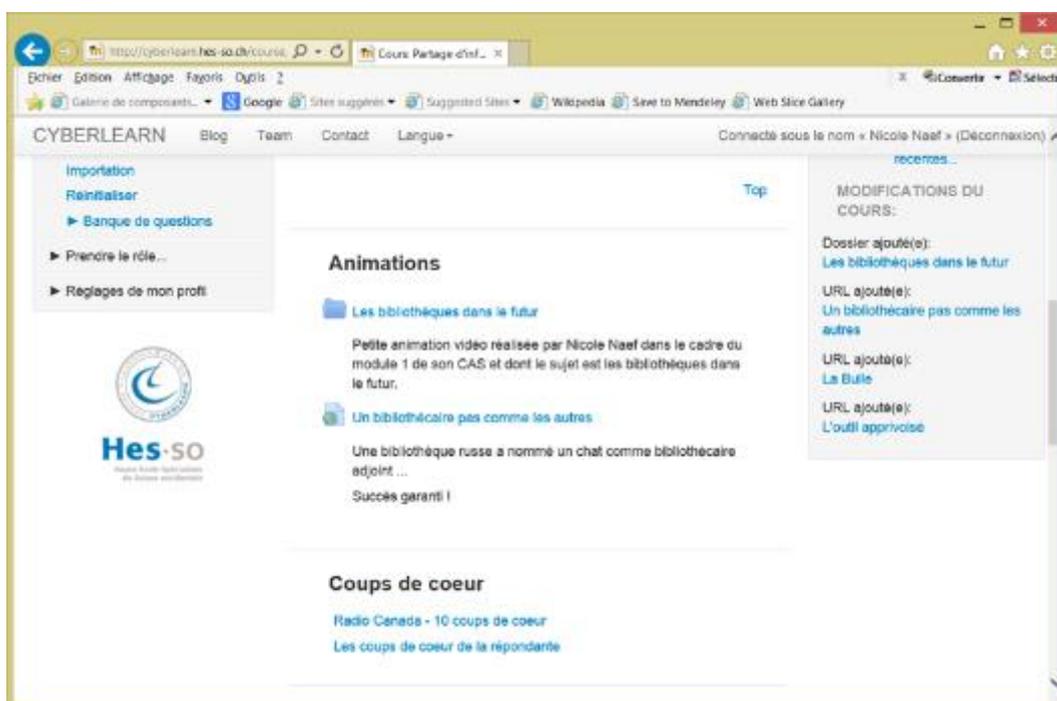


Figure 11 : Présentation finale du prototype Moodle avec les blocs Animations et Coups de coeur mis en évidence.

Finalement, l'étude de ce prototype se termine avec l'essai du forum de discussions intégré à la plateforme et le résultat est présenté à la figure 12.

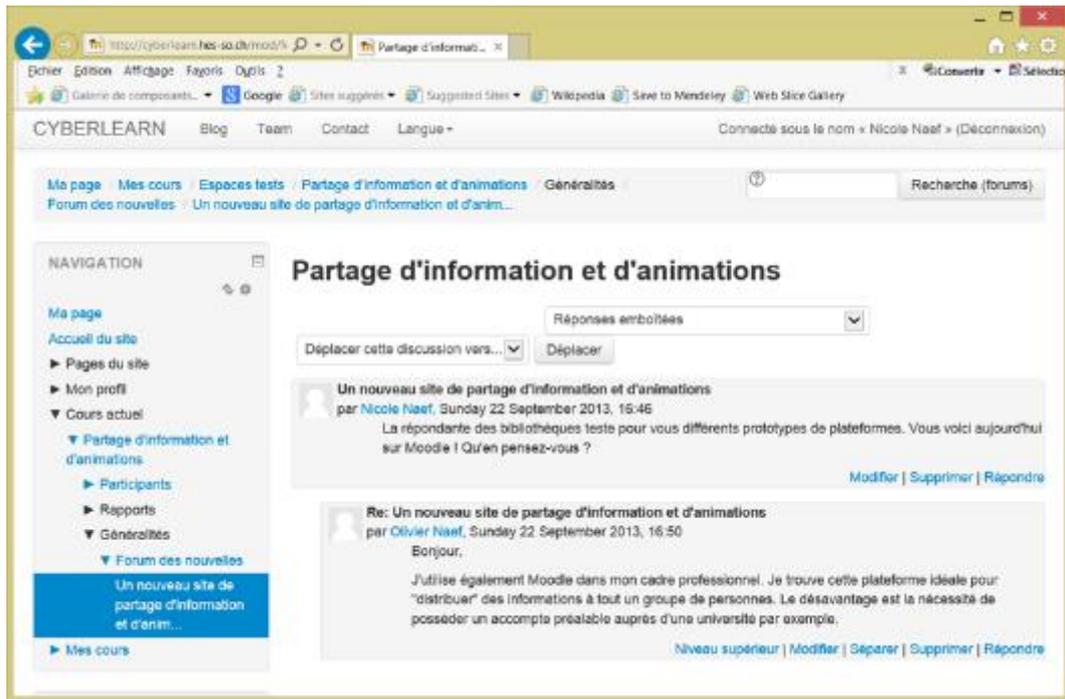


Figure 12 : Extrait de la discussion entre la répondante et un utilisateur de la plateforme Moodle.

3.4.5. SharePoint

La réalisation de ce prototype emploie un espace disque de la HES-SO (https://groupe.hes-so.ch/old_mls/naef, visité le 22.09.2013). Cet espace n'est pas public et implique obligatoirement de passer par le responsable des SI pour obtenir un compte. La figure 13 présente l'accueil de SharePoint correspondant au site de partage d'information et d'animations à créer.

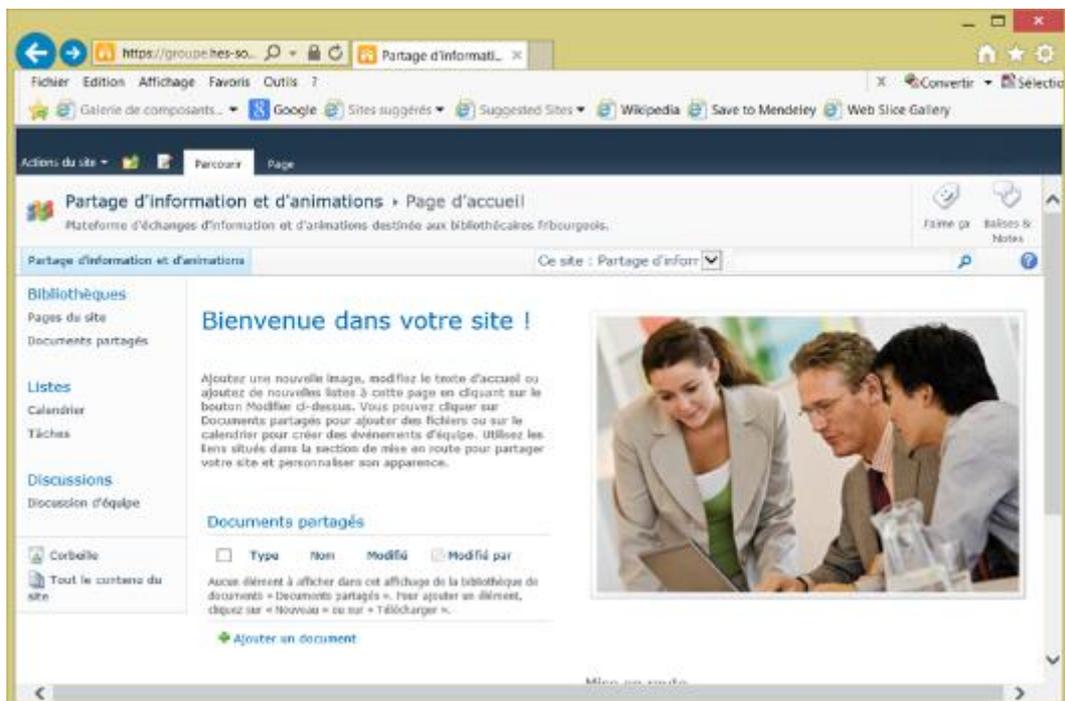


Figure 13 : Création du prototype de la plateforme d'échanges d'information et d'animations sous SharePoint.

La structure SharePoint permet de concevoir à partir du « site principal » des bibliothèques ou des « sous-sites ». Un choix doit se faire déjà à ce stade des opérations. Une bibliothèque consiste en un espace collaboratif dans lequel les membres d'une équipe, dans ce cas les bibliothécaires fribourgeois, peuvent créer, collecter ou mettre à jour des fichiers. Un sous-site est un nouvel espace complet de travail.

Le choix se porte sur les bibliothèques qui vont correspondre pour chacune d'entre elles à un bloc de la structure de partage. Le site principal sert à la création d'un environnement ergonomique facilitant la recherche des informations et animations par les bibliothécaires.

La figure 14 présente la page d'accueil du prototype SharePoint destiné au partage. Dans la partie centrale se trouve l'accès aux différentes bibliothèques avec les liens hypertextes. Sur la droite de la page d'accueil, la structure correspondant au cahier des charges est éditée sous la forme d'un schéma. En dessous, un calendrier est introduit et permet ainsi d'ajouter des événements importants.

La figure 15 montre le résultat obtenu après l'introduction de nouveaux documents dans la bibliothèque Information. Il est possible de simplement glisser les fichiers des documents à introduire depuis l'explorateur de fichiers vers SharePoint, qui peut alors être considéré dans ce cas comme un disque partagé entre plusieurs utilisateurs.

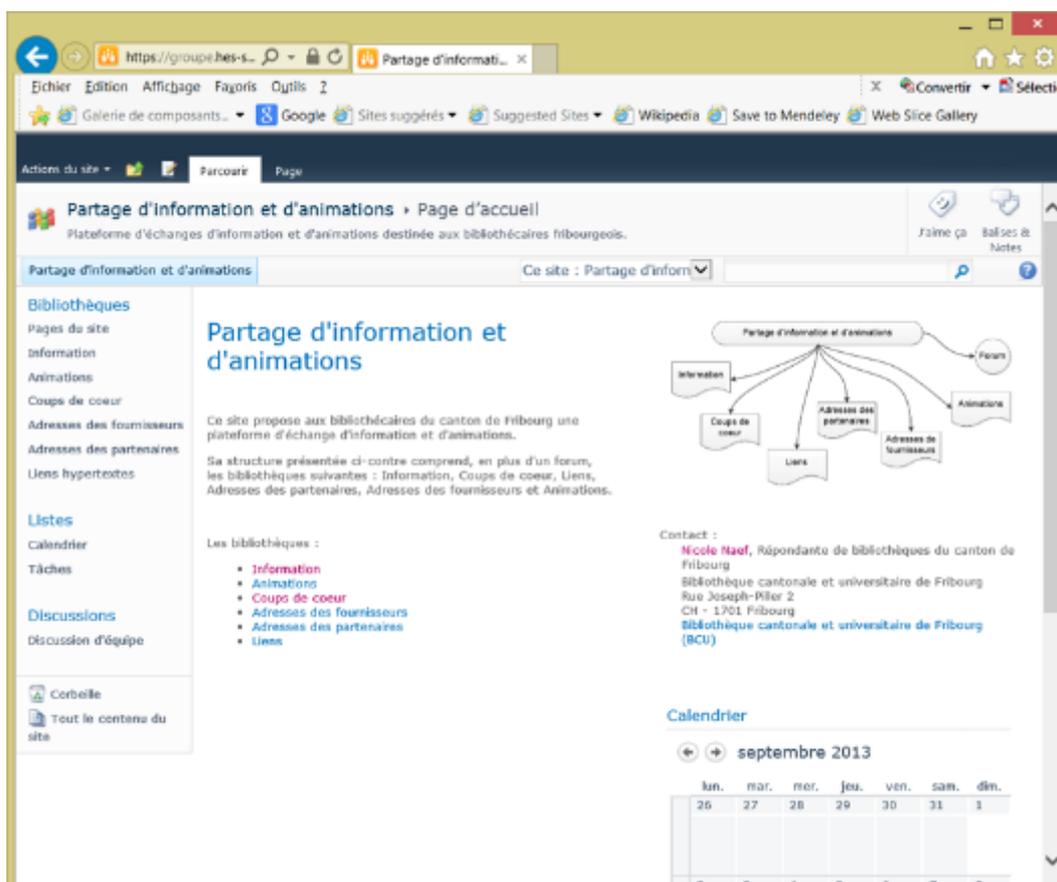


Figure 14 : Prototype SharePoint du partage d'information et d'animations incluant un calendrier.

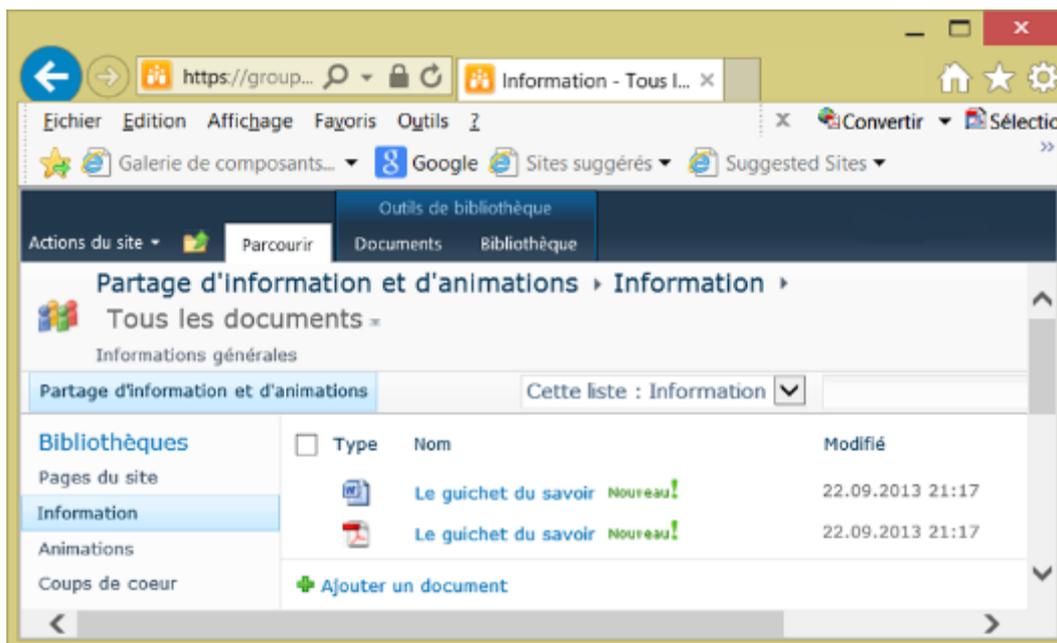


Figure 15 : Introduction de nouveaux documents dans la bibliothèque Information.

Il est même possible, comme démontré à la figure 16, d'accéder aux bibliothèques directement à partir de l'explorateur de fichiers. Cet accès est indépendant de l'ordinateur et de l'environnement utilisé sur celui-ci.

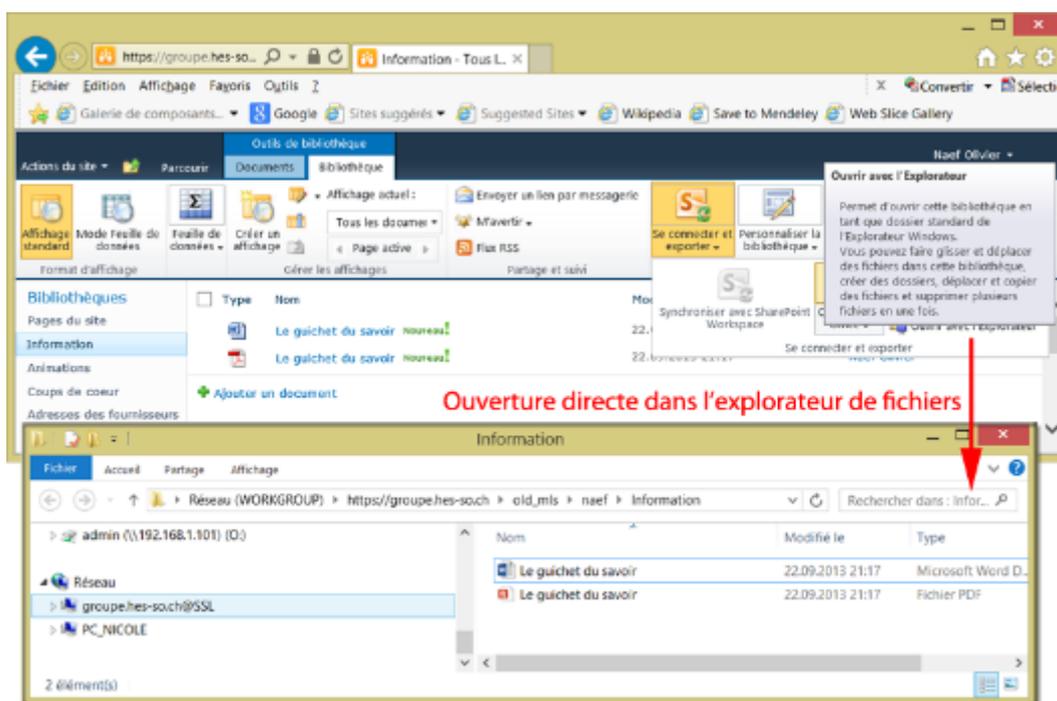


Figure 16 : Utilisation de l'explorateur de fichiers dans le prototype SharePoint.

3.4.6. Dropbox

Après l'inscription dans Dropbox (www.dropbox.com, visité le 22.09.2013), un répertoire destiné au partage de l'information et des animations est créé. Comme présenté à la figure 17, le dossier « Bibliothèques FR – Partage d'animations »

contient l'ensemble de la structure proposée. Pour rappel, Dropbox ne présente pas la possibilité d'avoir un forum.

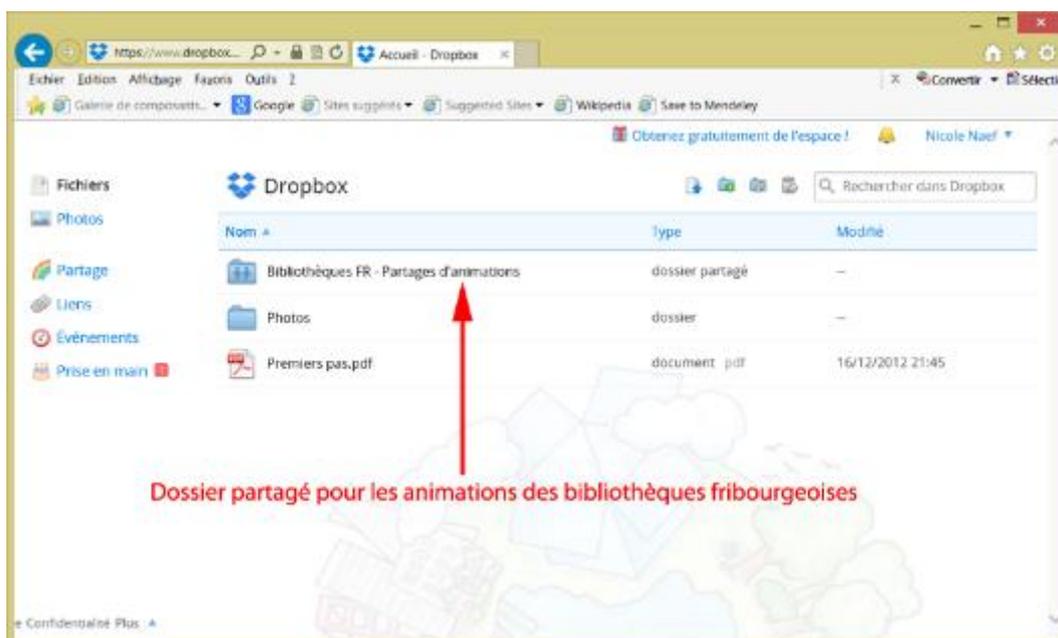


Figure 17 : Création du dossier partagé Dropbox à l'intention des bibliothécaires fribourgeois.

Il est possible de gérer les fichiers (ajouts, suppressions ou création de répertoires) grâce à une interface web. Les images et les fichiers PDF peuvent être visualisés directement au niveau de l'interface Dropbox. Des fichiers au format natif Word doivent par contre être téléchargés afin d'être lisibles. Cela implique que le bibliothécaire possède le logiciel utilisé.

La figure 18 montre l'utilisation de l'application Dropbox proposée pour les environnements Windows, Mac, LINUX (dans le cas présent sous Windows) qui permet d'accéder aux différents fichiers directement à partir de l'explorateur. L'installation de l'application Dropbox doit être soumise à l'approbation du SI de la bibliothèque.



Figure 18 : Utilisation de l'application Dropbox sous Windows.

La figure 19 présente la structure utilisée dans le partage d'information et d'animations destiné aux bibliothécaires fribourgeois. Il faut toutefois noter un inconvénient à utiliser Dropbox sous sa forme « explorateur » : lorsque l'on « glisse » un fichier de la Dropbox vers le bureau ou un disque local, Windows choisit le mode

« déplacer » par défaut et le fichier disparaît de la Dropbox. La conséquence de ce geste est la perte du fichier pour l'ensemble des utilisateurs partagés et il est alors très difficile de savoir qui a déplacé le fichier en question.

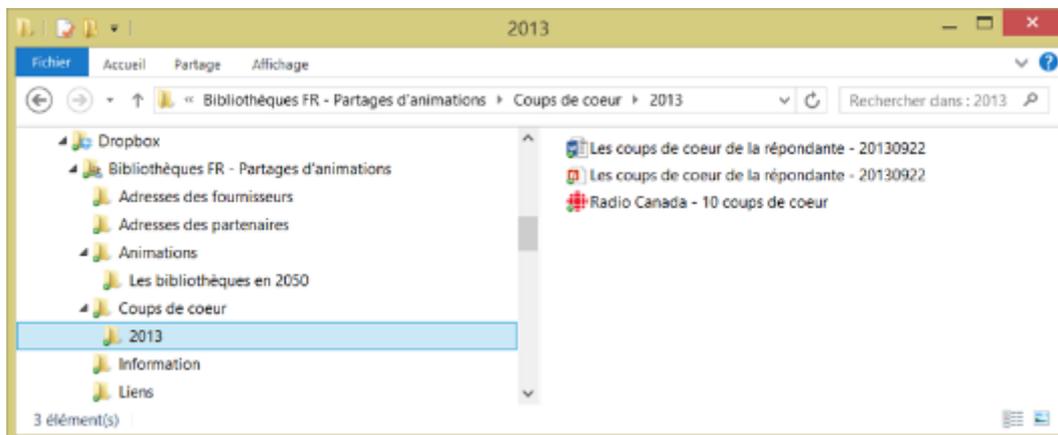


Figure 19 : Structure complète du prototype de partage d'information et d'animations à l'aide de Dropbox.

3.5. Analyse des prototypes et choix d'une plateforme

3.5.1. Blog

De par la structure même du blog, l'ensemble des fonctionnalités souhaitées par les bibliothécaires et traduites dans le cahier des charges sont prises en compte. Tout est réalisé au travers d'une application web et ne nécessite donc qu'un navigateur web.

L'utilisation d'un blog est facile et conviviale. On se dirige simplement au travers des différents menus. Dans l'exemple repris du module 2 du CAS, les menus sont encore différents par rapport au cahier des charges, mais il serait très aisé de changer les intitulés et d'y verser des nouveaux contenus.

Un des points forts du blog est la recherche intégrée au contenu. Le nuage de *tags* est un *widget*⁵ également utile aux internautes qui leur permet de visualiser très rapidement les mots-clés attribués aux différents articles postés dans le blog. La possibilité de rendre visibles en tout temps certains liens sous la forme de favoris est aussi appréciable. L'accès à l'éditeur du blog est rapide car le contact est mis en évidence.

Au niveau de l'édition, il est nécessaire d'avoir un exercice régulier afin de devenir plus habile dans le maniement des outils et dans la mise à jour du site lui-même. Par contre, si la plateforme est bien connue, cela devient très accessible pour les fonctions de base. L'utilisation de fonctionnalités particulières telles que la mise en place d'un forum exige un certain « Know-how ». Le partage de l'édition entre plusieurs bibliothécaires peut rendre la lecture plus difficile ne serait-ce que par les

⁵ *Widgets* : petits logiciels basés sur Internet, particulièrement populaires sur les réseaux sociaux, incluant des jeux, des quizz, des outils de manipulation d'images, de musique et de vidéos. Ils peuvent s'intégrer dans des blogs par exemple (*Encyclopædia Britannica*, 2013).

différents styles employés. Tous les bibliothécaires devraient de plus acquérir les connaissances nécessaires à l'édition du blog. Dès lors, la préférence irait à un seul éditeur du blog à qui les bibliothécaires transmettraient les dossiers à verser.

3.5.2. Facebook

Facebook est un outil très attrayant pour se rendre visible sur le Web, mais il ne peut pas être vraiment conçu comme une plateforme d'échanges d'animations.

En effet, la structure Facebook est basée sur une seule page web sur laquelle toutes les informations sont déposées antéchronologiquement le long d'un « fil d'actualités⁶ ». La position des différents articles déposés sur Facebook est fonction de la date à laquelle lesdits articles ont été introduits. Un même sujet peut donc se retrouver à différents endroits, compliquant ainsi la recherche d'un article précis. Cette ergonomie rend plus difficile la recherche d'un ensemble d'articles sur un sujet donné comme les informations, les coups de cœur, les liens professionnels, les adresses des partenaires, les adresses des fournisseurs ou les animations.

De plus, Facebook ne propose pas un véritable forum, mais un *chat* en ligne entre deux individus. Les commentaires déposés sous un article pourraient éventuellement jouer le rôle de forum de discussion.

Fort est de constater qu'aujourd'hui, les bibliothécaires fribourgeois restent frileux à l'idée de créer une page publique pour leur bibliothèque. Quelques bibliothèques fribourgeoises de plus grande importance, ou leur institution, possèdent une page Facebook comme par exemple la BCU de Fribourg, la bibliothèque de l'Ecole d'ingénieurs et d'architectes de Fribourg (EIA-FR), la bibliothèque de l'Ecole professionnelle artisanale et industrielle de Fribourg (EPAI). Dans le canton de Fribourg, les petites bibliothèques de lecture publique et mixtes ou celles de moyenne importance n'ont pas encore de page Facebook. Pour être actives, chacune d'elles devrait créer un profil.

3.5.3. Moodle

La plateforme Moodle répond parfaitement au cahier des charges et à la structure souhaitée. Différentes structures de soutien proposées par l'Université de Fribourg (<http://moodle2.unifr.ch/course/view.php?id=4>, visité le 22.09.2013) permettent une auto-formation en vue de l'utilisation de cette plateforme. Malgré cela, de nombreuses fonctions exigent un temps d'étude certainement plus long pour être maîtrisées. Une formation adaptée permettrait une meilleure efficacité et offrirait la possibilité d'améliorer l'ergonomie de l'interface étudiée.

Dans ce contexte, il n'est probablement pas envisageable que tous les bibliothécaires apprennent à éditer sur la plateforme Moodle. Le choix d'un unique webmaster, rôle que pourrait jouer la répondante des bibliothèques, est fondamental dans la transmission et la mise à jour des informations. Il semblerait logique dès lors

⁶ Sur Facebook, le « fil d'actualités » ou liste d'informations correspond à la zone centrale de la page d'accueil. Ces éléments, qui peuvent concerner des photos ou des vidéos, des liens, des mentions « J'aime », sont régulièrement mis à jour (www.facebook.com, visité le 13.10.2013).

que la répondante mette ses compétences à la disposition des bibliothécaires fribourgeois afin de leur proposer des contenus le plus innovants possible, sur la base des informations qu'ils lui transmettent, et ce, avec une certaine régularité.

L'accès à la plateforme Moodle via la HES-SO reste une solution provisoire ayant permis la réalisation du prototype. Il va sans dire que si le choix se portait sur cette plateforme, une éventuelle possibilité de créer un espace Moodle sur la plateforme de l'Université de Fribourg impliquerait une négociation avec celle-ci. La nécessité de posséder un compte universitaire pourrait être limitatif, les bibliothécaires fribourgeois n'ayant pas de compte utilisateur à l'Université. Dès lors, il faudrait éventuellement envisager la solution payante via Moostic qui serait alors ouverte à tout un chacun et dont la gestion incomberait à la répondante.

3.5.4. SharePoint

La plateforme SharePoint répond parfaitement au cahier des charges et à la structure souhaitée. Une formation de base est nécessaire pour une utilisation efficiente de ce produit. Pour créer la plateforme, j'ai travaillé avec différents services d'aide en ligne proposés sur le Net (<http://www.aide-sharepoint.info/tag/formation> et <http://www.aide-sharepoint.info>, visités le 21.09.2013). Les nombreuses fonctions de SharePoint me restent partiellement inconnues à ce jour car il me faudrait un temps d'étude plus important pour les maîtriser.

Dans ce contexte, il n'est probablement pas envisageable que tous les bibliothécaires apprennent à éditer sur la plateforme SharePoint et il semble judicieux que la répondante des bibliothèques mette ses compétences à la disposition des bibliothécaires fribourgeois, comme expliqué ci-dessus dans l'option Moodle. La possibilité d'accéder aux bibliothèques SharePoint avec un explorateur de fichiers offre une solution intéressante pour les bibliothécaires, leur permettant ainsi de « télécharger » directement leurs animations ou leurs documents.

L'accès à la plateforme SharePoint via la HES-SO est également une solution provisoire. Il semblerait que ce logiciel serait éventuellement acquis par la BCU de Fribourg. Si tel était le cas et si le choix se portait sur cette plateforme, une négociation avec la BCU de Fribourg concernant un espace SharePoint sur leur plateforme serait nécessaire. Comme pour Moodle, l'accès est restreint aux membres du personnel de l'entreprise qui possède les serveurs. Dans le cas de la BCU, il faudrait négocier des accès pour les bibliothécaires fribourgeois directement avec le service informatique de l'Etat de Fribourg. Néanmoins, il reste la solution payante qui serait alors ouverte à tout un chacun, la question de la prise en charge des coûts n'étant néanmoins pas réglée.

3.5.5. Dropbox

Dans le cadre du prototype Dropbox, la création et la mise en œuvre d'une plateforme d'échanges est rapide et facile. Elle ne nécessite quasiment pas de connaissances préalables particulières. Avec son application web et dans sa version de base, Dropbox répond au cahier des charges sans impliquer l'installation d'une application particulière.

Le fait de disposer des fichiers Dropbox dans un explorateur de fichiers exige l'installation de l'application « Dropbox ». Cela constitue toutefois un avantage car la gestion d'un tel outil est connue de toute personne possédant un ordinateur et ce, quel que soit l'environnement utilisé (Windows, Mac, LINUX). Il est même possible de disposer de Dropbox sur son smartphone ou sur une tablette.

La gestion commune de fichiers par plusieurs personnes travaillant sur des mêmes répertoires risque de subir rapidement les inconvénients évidents d'un classement désordonné, voire anarchique, tant au niveau de la nomenclature utilisée que des différentes versions laissées dans lesdits répertoires. Autre souci à noter : la création de sous-répertoires par les utilisateurs complexifiant l'arborescence de la structure et les fichiers mal placés dans les répertoires.

Finalement, la création d'un forum nécessiterait obligatoirement l'utilisation d'un deuxième outil comme par exemple les-forums.com (<http://gratuit.les-forums.com>, visité le 22.09.2013).

3.5.6. Proposition finale

Pour résumer, le tableau 2 reprend les avantages et désavantages des différentes plateformes étudiées dans ce travail.

Tableau 2 : Liste des produits sélectionnés et testés dans le cadre de ce travail.

Produits	Avantages	Désavantages
Blogger	<ul style="list-style-type: none"> Fonctionnalités répondant au cahier des charges Ergonomie de la disposition de l'information 	<ul style="list-style-type: none"> Nécessité de posséder des connaissances pour la gestion des contenus Pérennité des données discutable
Facebook	<ul style="list-style-type: none"> Visibilité 	<ul style="list-style-type: none"> Absence de forum Très ouvert hors de la communauté des bibliothécaires fribourgeois Préavis défavorable de la part des bibliothécaires fribourgeois Difficulté de structurer l'information
Moodle	<ul style="list-style-type: none"> Fonctionnalités répondant au cahier des charges 	<ul style="list-style-type: none"> Nécessité de posséder des connaissances pour la gestion des contenus Contenu orienté vers l'enseignement
SharePoint	<ul style="list-style-type: none"> Fonctionnalités répondant au cahier des charges Utilisation possible de l'explorateur de fichiers pour accéder aux contenus 	<ul style="list-style-type: none"> Nécessité de posséder des connaissances pour la gestion des contenus
Dropbox	<ul style="list-style-type: none"> Facilité de la mise en place et de l'utilisation Limitation à la communauté des bibliothécaires fribourgeois 	<ul style="list-style-type: none"> Absence de forum Anarchie possible dans l'arborescence des documents

Par rapport aux prototypes réalisés (Blog, Facebook, Moodle, SharePoint, Dropbox), j'éliminerais tout de suite Facebook qui ne m'apparaît pas comme la plateforme idéale. Facebook ne propose pas de forum et il est ouvert sur le « monde entier » à moins d'y configurer de nombreux filtres. Les discussions préliminaires avec les

bibliothécaires démontrent qu'ils ne sont pas prêts à utiliser ce produit pour un tel partage. La problématique du partage au « monde entier » d'images ou de vidéos impliquant des personnes nécessite une gestion des autorisations qui est à ce jour impensable avec les ressources humaines à disposition dans le monde bibliothéconomique fribourgeois.

Comme démontré, la solution Dropbox est intéressante de par la facilité de sa mise en place et de son utilisation. Elle permet de limiter l'accès aux seuls bibliothécaires souhaitant partager leurs contenus et assure ainsi une certaine sécurité des données. Il resterait à développer une solution de sauvegarde indépendante du *cloud*. Les deux points négatifs soulevés, à savoir l'anarchie possible dans l'arborescence des documents et l'absence d'un forum directement lié à Dropbox, limitent cette option.

Concernant les 3 derniers prototypes (Blog, Moodle, SharePoint), le choix devient difficile car tous répondent parfaitement au cahier des charges. Le blog propose une interface particulièrement ergonomique aux utilisateurs. Cependant, la gestion des contenus reste à charge d'une personne, probablement la répondante. En fonction de l'attractivité du projet, le temps nécessaire à la mise à jour peut devenir conséquent. Le choix d'une plateforme gratuite telle que Blogger reste discutable quant à la pérennité des données (Frey, 2012).

Le choix entre Moodle et SharePoint est cornélien. En effet, ils sont très semblables dans leurs concepts. Moodle est une plateforme plutôt réservée à l'enseignement et aux partages de cours alors que SharePoint est un produit largement répandu dans les entreprises de toutes sortes pour la gestion électronique documentaire (GED). Dans SharePoint, l'utilisation de l'explorateur de fichiers comme facilitateur d'introduction des contenus à partager est à souligner comme ce fut le cas pour Dropbox.

De mon point de vue, je privilégierais SharePoint qui représente une véritable solution de partage d'information. Il reste bien entendu à présenter les différents prototypes aux bibliothécaires témoins afin qu'ils me donnent leurs impressions et avis sur lesdits prototypes. Les agendas des uns et des autres étant plus que remplis, je n'ai pas eu l'opportunité de les rencontrer avant la fin de la rédaction du travail. Ensuite, les plateformes seront montrées aux bibliothécaires présentes à la prochaine table ronde.

Je devrai encore discuter avec la direction de la BCU de Fribourg et la DICS des faisabilités au niveau des serveurs, des codes d'accès, des finances éventuelles et ce, plus ou moins en parallèle de la création définitive de la plateforme. Si tout va bien, la solution finale pourra être présentée à l'ensemble des bibliothécaires lors de l'Assemblée générale de l'ABF-VFB au printemps 2014.

4. Conclusion

Dans les bibliothèques de lecture publique et mixtes, les animations exigent de la part des bibliothécaires beaucoup d'investissements en temps. Une plateforme d'échanges doit permettre de rationaliser et de partager la conception d'animations, mais aussi la documentation, les procédures. Ce travail avait pour objectifs : la rédaction d'un cahier des charges, la réalisation de prototypes – basés sur Blogger, Facebook, Moodle, SharePoint et Dropbox – et leur analyse afin d'en déterminer la plateforme idéale.

Blogger répond à l'ensemble des fonctionnalités demandées dans le cahier des charges. Son utilisation est facile, conviviale et offre une recherche intégrée au contenu. La mise en place, non testée, d'un forum semble possible.

Facebook reste un outil très attrayant, mais ne convient pas comme plateforme d'échanges d'animations. Il ne répond pas au cahier des charges et les bibliothécaires fribourgeois ne souhaitent pas son utilisation.

Moodle et SharePoint répondent parfaitement au cahier des charges et à la structure souhaitée. Les nombreuses fonctionnalités des deux produits nécessitent une formation et une utilisation régulière pour la gestion de la plateforme. Dans ce contexte, un unique webmaster doit être envisagé. Les négociations avec l'Université de Fribourg ou la BCU de Fribourg sont encore nécessaires pour la mise à disposition de ces deux environnements aux bibliothèques fribourgeoises. Entre les deux plateformes, la possibilité sous SharePoint d'utiliser un explorateur de fichiers pour accéder aux bibliothèques est un avantage à ne pas négliger.

La création et la mise en œuvre d'une plateforme Dropbox est rapide et facile. Elle ne nécessite quasiment pas de connaissances préalables. En dehors du forum, Dropbox répond au cahier des charges. Le fait de disposer des fichiers Dropbox dans un explorateur de fichiers représente, comme pour SharePoint, un net avantage. Par contre, la gestion commune de fichiers et de répertoires par plusieurs personnes peut provoquer une anarchie totale dans lesdits répertoires.

En conclusion de mon travail, je privilégie SharePoint qui représente une véritable solution de partage d'information et d'animations avec une interface web. Ce projet va se poursuivre dans le cadre de mon travail de répondante. Il s'agit en particulier de préciser la faisabilité au niveau des serveurs tant de l'Etat de Fribourg (SharePoint) que de l'Université de Fribourg (Moodle) et d'établir le plan financier. Avec ces éléments, il sera temps de présenter les prototypes aux bibliothécaires fribourgeois.

Ecuvillens, le 17 octobre 2013



Nicole Naef

5. Bibliographie

- Amar, M., & Mesguich, V. (Eds.). (2012). *Bibliothèques 2.0 à l'heure des médias sociaux* (Ed. du Cer., p. 217 p.). Paris.
- Bernerslee, T. J., Cailliau, R., & Groff, J. F. (1992). The Worldwide Web. *Computer Networks and ISDN Systems*, 25(4-5), 454–459. doi:10.1016/0169-7552(92)90039-S
- Buunk, I., & Furer-Benedetti, M. (2013). Certificat en gestion de documentation et de bibliothèque : environnements numériques.
- Encyclopædia Britannica*. (2013). *Encyclopædia Britannica Online Academic Edition*. Encyclopædia Britannica. Retrieved from <http://www.britannica.com/EBchecked/topic/1366084/widget>
- Encyclopaedia universalis*. (2013). Encyclopædia Universalis. Retrieved from <http://www.universalis-edu.com/>
- Frémont, L. (2011). *Quelle stratégie pour la mise en place d'une plateforme collaborative de partage de l'information au sein d'une organisation ?* (p. 88 p.). Orange. Retrieved from <http://memsic.ccsd.cnrs.fr/docs/00/67/94/65/PDF/FREMONT.pdf>
- Frey, J. (2012). La bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne : approche pragmatique et enthousiasme modéré. *Arbido*, (4), 28–29. Retrieved from http://www.arbido.ch/userdocs/arbidoprint/arbido_4_2012.pdf
- Gris, M. (2011). *SharePoint 2010 : L'environnement de travail collaboratif* (Eni., p. 248 p.). Saint-Herblain.
- Guéguen, E. (2012). *Guide pratique des médias sociaux à l'usage des bibliothèques & centres de documentation* (Ed. Klog., p. 112 p.). Mont-Saint-Aignan.
- Le Petit Larousse illustré*. (2008) (p. 1811). Paris: Larousse.
- Moulaison, H. L., & Belmekki, L. (2011). La proposition d'un service web durable dans le « nuage » : enjeux et considérations pour un service de référence en réseau francophone. In: August 9-11, 2011, Saint-Luce, Martinique. (Submitted) Item availability restricted. In *Francophonies, Bibliothèques et Développement durable*, (pp. 1–9). Saint-Luce, Martinique. Retrieved from <http://codabox.org/83/>
- Notess, G. R. (2006). The Terrible Twos: Web 2.0, Library 2.0, and More. *Online Magazine*, 30(3), 40–42. Retrieved from <http://www.infotoday.com/online/may06/OnTheNet.shtml>

- O'Reilly, T. (2006). Web 2.0: Stuck on a name or hooked on value? *Dr. Dobb's Journal*, 31(7), 10. Retrieved from <http://www.drdobbs.com/web-development/web-20-stuck-on-a-name-or-hooked-on-valu/188700856>
- Springer, M., Dulabahn, B., Michel, P., Natanson, B., Reser, D., Woodward, D., & Zinkham, H. (2008). *For the Common Good: The Library of Congress Flickr Pilot Project* (p. 55 p.). Washington. Retrieved from http://www.loc.gov/rr/print/flickr_report_final.pdf
- Tsang, P. M., Moore, B., & Fellows, G. (1992). A Common Interface for Remote Access of Online Library Catalogs around the World. In D. Raitt (Ed.), *Online Information 92* (pp. 467–478). Oxford: Learned Information Europe Ltd.

6. Liste des figures et tableaux

6.1. Liste des figures

Figure 1 : Echanges professionnels de la répondante.....	1
Figure 2 : Proposition d'une structure de partage d'information et d'animations.	12
Figure 3 : Blog de la répondante des bibliothèques.....	13
Figure 4 : Création d'un compte Facebook en tant que répondante des bibliothèques du canton de Fribourg.	14
Figure 5 : Page des bibliothèques fribourgeoises sur Facebook.	15
Figure 6 : Utilisation de la messagerie instantanée comme lieu de discussion.	15
Figure 7 : Moodle destiné au Certificat de formation continue en gestion de documentation et de bibliothèque.....	16
Figure 8 : Plateforme d'échanges des bibliothèques du secondaire II, basée sur Moodle (moostic.ch).	16
Figure 9 : Début de l'édition du prototype Moodle.	17
Figure 10 : Adjonction d'une activité au sein d'un des blocs Moodle.....	18
Figure 11 : Présentation finale du prototype Moodle avec les blocs Animations et Coups de cœur mis en évidence.	18
Figure 12 : Extrait de la discussion entre la répondante et un utilisateur de la plateforme Moodle.....	19
Figure 13 : Création du prototype de la plateforme d'échanges d'information et d'animations sous SharePoint.	19
Figure 14 : Prototype SharePoint du partage d'information et d'animations incluant un calendrier.	20
Figure 15 : Introduction de nouveaux documents dans la bibliothèque Information.....	21
Figure 16 : Utilisation de l'explorateur de fichiers dans le prototype SharePoint.	21
Figure 17 : Création du dossier partagé Dropbox à l'intention des bibliothécaires fribourgeois.....	22
Figure 18 : Utilisation de l'application Dropbox sous Windows.....	22
Figure 19 : Structure complète du prototype de partage d'information et d'animations à l'aide de Dropbox.....	23

6.2. Liste des tableaux

Tableau 1 : Liste des produits sélectionnés et testés dans le cadre de ce travail.....	8
Tableau 2 : Liste des produits sélectionnés et testés dans le cadre de ce travail.....	26

6.3. Liste des abréviations

ABF-VFB	Association des bibliothèques fribourgeoises Vereinigung der Freiburger Bibliotheken
BCU	Bibliothèque cantonale et universitaire
CAS	Certificate of advanced studies
CGDB	Certificat en gestion de documentation et de bibliothèque
CMS	Course management system (système de gestion de contenu)
DICS	Direction de l'instruction publique, de la culture et du sport
EIA-FR	Ecole d'ingénieurs et d'architectes de Fribourg
EPAI	Ecole professionnelle artisanale et industrielle de Fribourg
EPT	Equivalent plein temps
GED	Gestion électronique documentaire
Go	Gigaoctet
HES-SO	Haute Ecole Spécialisée de Suisse occidentale
HEP	Haute Ecole pédagogique
LMS	Learning management system (plateforme e-learning)
Mo	Megaoctet
PDF	Portable Document Format
PER	Plan d'études romand
RSS	Really Simple Syndication
SI	Service informatique
SID	Service d'information documentaire

7. Annexes

7.1. Enquête à la Bibliothèque de Villars-sur-Glâne

7.1.1. Procès-verbal

Visite à la Bibliothèque communale de Villars-sur-Glâne

Mercredi 3 juillet 2013 (9h15-11h30). Anne Ruelle Bovard et Nicole Naef.

Je remercie Anne Ruelle Bovard de m'accueillir dans sa bibliothèque et d'avoir accepté de participer à mon projet en tant que bibliothécaire témoin.

Anne Ruelle Bovard me suggère d'appeler Marie Schaller, responsable de la Bibliothèque scolaire de Cormanon à Villars-sur-Glâne sur le départ vers la retraite, ainsi que Gaby Maradan, collaboratrice pédagogique au Centre de documentation de la Haute Ecole pédagogique (HEP) de Fribourg afin d'obtenir des renseignements supplémentaires.

Anne Ruelle Bovard est responsable des visites de classes de l'école primaire à la bibliothèque, c'est pourquoi elle s'occupe de très nombreuses animations. Certaines animations sont préparées par ses soins, d'autres sont totalement inventées. Ayant suivi une formation théâtrale, Anne adore improviser devant les enfants. Elle est d'avis qu'il serait judicieux de partager les animations entre les bibliothèques du canton de Fribourg et ce, de manière généreuse.

Anne Ruelle Bovard répertorie toutes ses animations dans un classeur : classe en visite, date, description de l'animation.

Durant 2 mois, elle a créé des animations autour de la forêt de Madame Martine Queloz (<http://www.livre-en-tissu.ch/let/acceuil2>, consulté le 06.09.2013).

Concernant les auteurs jeunesse, il y a aussi beaucoup de préparations qui pourraient être partagées : photos de l'auteur, titres des ouvrages écrits, maisons d'éditions.

Anne Ruelle Bovard suit également le Prix Enfantaisie (<http://www.isjm.ch/isjm.html>, consulté le 06.09.2013 et <http://www.payot.ch/fr/selections/prix-enfantaisie-2013->, consulté le 06.09.2013)

La bibliothèque reçoit régulièrement des auteurs, mais l'organisation est prise en charge par la librairie Payot de Fribourg. Dans ce cas de figure, il serait judicieux et rentable de prévoir un « circuit » de l'auteur dans différentes bibliothèques du canton de Fribourg.

Anne Ruelle Bovard est très sensible au fait que les enfants doivent pouvoir exprimer leurs besoins au niveau de la bibliothèque ou de la littérature jeunesse. Ces besoins doivent être pris en considération.

La solidarité entre bibliothécaires serait un véritable avantage. Pourquoi ne pas rejoindre un groupe de travail ? Pourquoi ne pas partager autour d'une table ronde ? Il est important de mesurer l'importance de la transmission des connaissances et de la passion. Il est absolument nécessaire d'être soi-même dynamique et ce, indépendamment de la transmission.

7.2. Enquête à la Bibliothèque de la Ville de Fribourg

7.2.1. Procès-verbal

Visite à la Bibliothèque de la Ville de Fribourg

Jeudi 4 juillet 2013 (14h00-16h00). Jean-Baptiste Magnin, Caroline Equey, Anne Ruelle Bovard et Nicole Naef.

Je remercie Jean-Baptiste Magnin et Caroline Equey de m'accueillir dans leur bibliothèque et d'avoir accepté de participer à mon projet en tant que bibliothécaires témoins. Je remercie également Anne Ruelle Bovard d'être une nouvelle fois disponible.

Jean-Baptiste Magnin signale le fait qu'il souhaiterait à plus ou moins long terme la création d'un poste de répondant-e pour les bibliothèques scolaires. Cette personne pourrait éventuellement être en lien direct avec la HEP de Fribourg.

Un des manques principaux chez les bibliothécaires travaillant en bibliothèque publique, mixte ou scolaire est la méconnaissance du Plan d'étude romand (PER, <http://www.plandetudes.ch/home>, consulté le 06.09.2013).

Autre problématique soulevée : le bibliothécaire se sent seul par rapport aux enseignants dans une bibliothèque de lecture publique car il n'y a pas vraiment de collaboration entre le bibliothécaire et les enseignants. De plus, le bibliothécaire ne connaît pas nécessairement les besoins du corps enseignant. Il serait peut-être nécessaire de prévoir une commission d'enseignants qui serait à même de travailler main dans la main avec le bibliothécaire.

Nous faisons une lecture du document écrit par Jean-Baptiste Magnin et nous commentons.

Un lien est signalé comme étant très utile en bibliothèque avec une section jeunesse : <http://www.lewolf.be/>.

Caroline Equey signale également l'importance des listes « Coups de Cœur » à partager. Concernant le point 3.6 de la liste, elle ajoute les notions de matériel, de scan, de photos, de procédés.

7.2.2. Souhaits de la Bibliothèque de la Ville de Fribourg



Bibliothèque de la Ville - Service culturel de Fribourg Rue de l'Hôpital 2, 1700 Fribourg 026
351 71 44. Admin. 46
bibliothequefribourg@ville-fr.ch www.bibliothequefribourg.ch

Plateforme d'échanges destinée aux bibliothèques de lecture publique et mixtes du canton de Fribourg

Certificat en gestion de documentation et de bibliothèque - Nicole Naef Contacts : 079 44 909 44
nicole.naef2@unifr.ch

Liste des besoins exprimés par la Bibliothèque de la Ville (bibliothèque témoin)

1. Outils en ligne sur la plateforme

- 1.1. vidéos disponibles en ligne de démonstrations d'activités en Suisse romande et dans d'autres pays francophones (Belgique, Québec ou France).
- 1.2. liens vers des sites spécialisés en littérature. Ex : Ricochet <http://www.ricochet-jeunes.org>
- 1.3. liens vers des sites proposant des activités. Ex : Voyage-lecture <http://www.livralire.org>

2. Listes d'adresses avec contacts complets et liens

- 2.1. contacts des partenaires de la plateforme
- 2.2. des bibliothèques, centres doc., librairies, associations, etc. proposant des activités dans le canton de Fribourg et en Suisse romande. Liens vers les catalogues de ces bibliothèques.
- 2.3. des fournisseurs de matériel pour la réalisation d'activités. Ex : Matériel scolaire <http://www.ocms-fribourg.ch> ou Martine Quéloz-Kohler <http://www.livre-en-tissu.ch>

3. Boîte à outils

- 3.1. procédures des activités en milieu scolaire réalisées par les partenaires de la plateforme.
- 3.2. mise en ligne de photos/vidéos des activités en milieu scolaire réalisées par les partenaires de la plateforme.
- 3.3. bibliographie des documents utilisés pour la réalisation d'activités.
- 3.4. lien vers les pages du Centre de documentation de la HEP pour consultation de ses offres et ses ressources. <http://www.hepfr.ch/centre-de-documentation>
- 3.5. forum/ FAQ des activités réalisées par les partenaires de la plateforme.
- 3.6. liste du matériel disponible pour réalisations se à prêter entre les partenaires de la plateforme.
- 3.7. programme des activités prévues par les partenaires de la plateforme, dans le but de créer des synergies. (ex : ma bibliothèque invite un auteur venant de France, je propose à une autre bibliothèque d'organiser une soirée avec lui la veille ou le lendemain et nous partageons les frais).
- 3.8. marche à suivre et conseils pour contacter les medias (communiqué de presse, conférence de presse), les autorités (police pour autorisations). Comment accéder à une visibilité « officielle » par ses autorités de tutelle.
- 3.9. calendrier des manifestations / activités organisées par les partenaires de la plateforme, avec possibilité de télécharger des affiches, des flyers, etc.
- 3.10. mise à disposition des politiques (développement des collections, traitement des docs, service public, mise en valeur des docs, animations, informatique) ainsi que des documents destinés au

public (fiche d'inscription, mode d'emploi de la bibliothèque, plan de classement) pour consultation et adaptation.

4. Activités dans le cadre scolaire

- 4.1. lien vers le plan d'étude romand <http://www.plandetudes.ch/>
- 4.2. liste des attentes des enseignants en référence au plan d'étude romand.
- 4.3. les axes, les objectifs et le rôle des bibliothèques en référence au plan d'étude romand.
- 4.4. forum/ FAQ / pistes pour aborder les enseignants et les faire venir avec leurs classes à la bibliothèque.

G : Projets et développement : Plateforme Nicole Naef.doc / jbm 03.07.2013